



Questionnaire à l'intention de **Chantal Cutajar**, candidat.e aux élections municipales 2020

I. Objectif vélo pour tou.te.s

I-1- Vous engagez-vous à transformer la voirie pour la rendre 100% adaptée aux vélos (pistes cyclables, zones 30, zones de rencontre, zones piétonnes) ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non
- Commentaires **Notre projet tend à restreindre drastiquement la place de la voiture tout en développant l'ensemble des mobilités douces (afin de réduire efficacement la pollution atmosphérique et l'accélération du réchauffement climatique) avec la gratuité totale des transports en commun, la création de nouveaux parkings relais (suffisamment éloignés du centre) avec une large offre de mobilités douces et le développement du réseau cyclable.**

I-2- Vous engagez-vous à développer une voirie et une signalisation à la hauteur des cyclistes (sécurité, visibilité et lisibilité de la voirie), et des stationnements vélo adaptés (publics/privés sécurisés, un point de vigilance sur les nouvelles constructions) ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non
- Commentaires

I-3- Vous engagez-vous à former des cyclistes d'aujourd'hui et de demain (prévention routière, formation à l'auto réparation...); ce qui rejoint un enjeu fondamental sur les questions d'emplois non délocalisables, d'économie circulaire... ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non
- Commentaires : **Pas sûr de bien comprendre le lien entre la question et l'enjeu sur les questions d'emplois non délocalisables...**
- **Nos propositions en matière de création d'emplois et d'insertion ou de réinsertion : nous proposons qu'elles se fassent au service du bien commun en développant de nouvelles activités et de nouveaux métiers (inclusion, insertion, conciergerie de quartier, mutation écologique, agriculture urbaine, revalorisation des déchets...) lié·e·s à la profonde transformation de la ville. Ainsi, nous prévoyons de former les plus démun·e·s (sans abris, jeunes des quartiers, chômeurs de longue durée, personnes sous le seuil de pauvreté, étudiant·e·s en très grande précarité) au métier de conducteur de Cyclobus et de vélo taxi, mais aussi au métier de livreur en vélo cargo.**

II. Contraindre la place de la voiture

II-1- Vous engagez-vous à instaurer une journée sans voiture au moins annuelle, au mieux mensuelle ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non
- Commentaires : Nous proposons d'aller beaucoup plus loin avec la création de grandes Zones Réservées aux Piétons (au centre-ville et dans chaque quartier de Strasbourg, ainsi que dans chaque commune de l'Eurométropole).
 - Tous les véhicules (voitures, camions de livraison, bus, cars de touristes) y seront interdits. Au centre-ville, la ZRP s'étendra de la Gare à l'ouest au Stade Vauban et au Parc de la Citadelle à l'est et de l'Avenue des Vosges au nord au canal longeant le parc de l'étoile et le parc du Heyritz au sud.
 - Au sein de chaque ZRP : les pistes seront clairement délimitées (revêtement naturel). Un code adapté sera mis en place : priorité des vélos sur les piétons sur ces pistes et priorité des piétons en dehors des pistes où les cyclistes devront impérativement poser le pied à terre. Les livraisons, ramassage des ordures et transport scolaire se feront en combinant tram (un wagon dédié aux marchandises et un aux enfants tôt le matin), cyclobus et vélos cargo. Les déplacements seront assurés par une flotte de cyclobus et de vélos taxi adaptés/équipés pour transporter les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.
 - Hors ZRP : le réseau cyclable sera étendu avec notamment de nouvelles pistes en site propre pour une continuité totale du réseau, plusieurs autoroutes à vélo et un balisage clair au sol aux carrefours. Sur l'ensemble des avenues, boulevards et grandes rues, la place dédiée aux vélos sera systématiquement élargie au détriment des voitures. Les poids-lourds et cars de touristes seront interdits dans Strasbourg.

II-2- Vous engagez-vous à revoir le plan de circulation pour créer des zones apaisées sans transit et limiter la vitesse en ville à 30 km/h ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non
- Commentaires
-
-

III. Un budget enfin à la hauteur de la capitale du vélo

III-1 Vous engagez-vous à doter l'Eurométropole d'un budget ambitieux à la hauteur des enjeux environnementaux (aide à l'acquisition d'un vélo perso et/ou utilitaire, pass réparation, etc) ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non
- Commentaires
-
-

III-2- Vous engagez-vous à promouvoir le vélo en direction du tourisme et des travailleurs vivant loin des 1e et 2e couronnes, plutôt que la voiture, oui au vélo/train, bus/train, communication et mise en oeuvre en lien avec les collectifs et services compétents (département, région) ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non
- Commentaires Oui, comme évoqué en réponse à la première questions, nous proposons la gratuité totale des transports en commun, la création de nouveaux parkings relais

(suffisamment éloignés du centre) avec une large offre de mobilités douces et le développement du réseau cyclable.

III-3- Vous engagez-vous à créer un comité élargi incluant associations et collectifs de vélos intervenant sur l'ensemble des revues de projets ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non

Commentaires : Nous proposons une nouvelle gouvernance de la ville et de l'Eurométropole avec la création d'une Chambre de la participation citoyenne décentralisée dans tous les quartiers et composée de collèges spécifiques représentant toutes les catégories de la population et notamment les enfants. Cette nouvelle instance tripartite rassemblera élu·e·s, agents de la ville et citoyen·ne·s, pour travailler ensemble sur les dossiers de la politique de la ville. Aller vers une co-construction des politiques publiques dans la proximité.

Nous proposons également l'Augmentation du budget participatif à 5 millions en 2022 et à 10 millions en 2024.